



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe  
au XVIIe siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

**Paris, 1859**

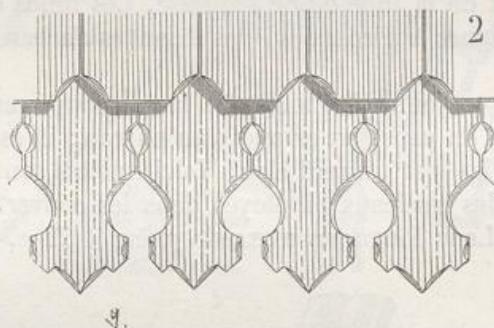
Barre, Barrière

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80329](#)

permet l'emploi de bois défectueux , tandis que le débitage de fil exige l'emploi de bois sains , à mailles régulières et dépourvues de noeuds. La scie contrarie souvent la direction du fil; il en résulte, au bout de peu de temps, sur les sciages exposés à la pluie , des éclats , des esquilles entre lesquelles l'eau s'introduit. Lorsque les bardes sont posés sur des surfaces verticales telles que les pans-de-bois, ils affectent les formes que l'on donnait aux ardoises dans la même position (voy. ARDOISE); le bois se découpant avec plus de facilité que le schiste , les dentelures des bardes posés le long des rampants des pignons, sur les sablières ou les poteaux corniers , présentent parfois des dentelures ouvragées et même des ajours.

Nous avons encore vu à Honfleur, en 1831<sup>1</sup>, une maison de bois sur le port, dont les sablières étaient couvertes de bardes découpés en forme de lambrequins (2). On voit beaucoup de moulins à vent en France qui



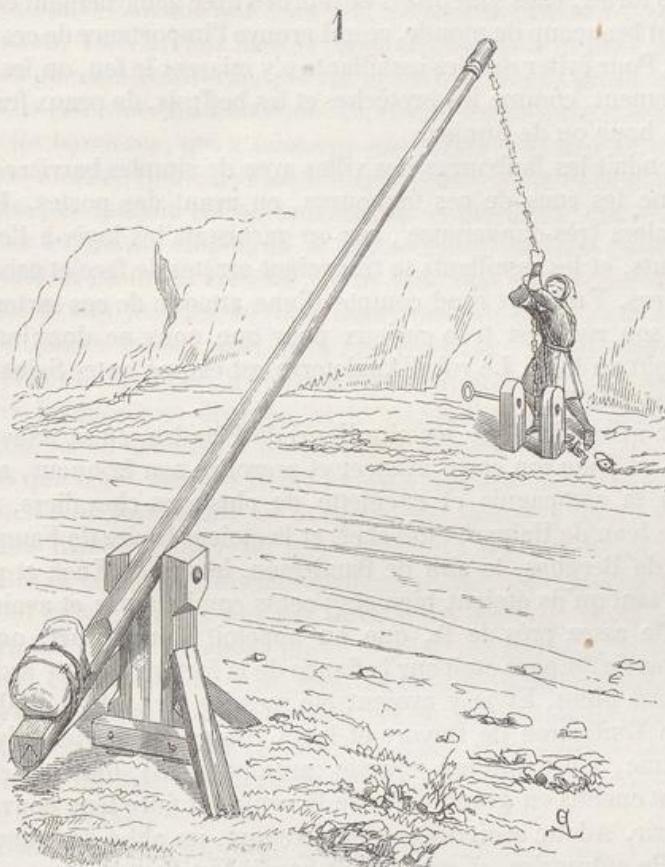
sont totalement couverts en bardes. En Allemagne, on fait encore usage des bardes de sapin, particulièrement en Bavière, dans le voisinage du Tyrol<sup>2</sup>.

**BARRE, BARRIÈRE, s. f.** Depuis les premiers temps du moyen âge jusqu'à nos jours , il est d'usage de disposer devant les ouvrages de défense des villes ou châteaux, tels que les portes, des palissades de bois avec parties mobiles pour le passage des troupes. Mais c'est surtout pendant les xi<sup>e</sup>, xii<sup>e</sup>, xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles que les barrières jouent un grand rôle dans l'art de la fortification. Les parties ouvrantes de ces barrières se composaient ou de vantaux à claire-voie roulant sur des gonds, ou de

<sup>1</sup> Nous donnons cette date , parce que tous les jours ces restes de revêtements de maisons disparaissent , et que la maison dont nous parlons peut avoir perdu son ornementation d'essente ou même être démolie aujourd'hui.

<sup>2</sup> Le bardeau cloué sur les pans de-bois les préserve parfaitement de l'humidité extérieure , et on ne saurait trop recommander son emploi pour les constructions isolées , exposées aux vents de pluie. Trempé avant la pose dans une dissolution d'alun, il devient incombustible.

tabliers à bascule (voy. ARCHITECTURE MILITAIRE, fig. 30), ou de simples barres de bois qui se tiraient horizontalement, comme nos barrières de forêts, se relevaient au moyen d'un contre-poids (1), et s'abaissaient en



pesant sur la chaîne. Ces dernières sortes de barres ne servaient que pour empêcher un corps de cavalerie de forcer brusquement un passage. On les établissait aussi sur les routes, soit pour percevoir un péage, soit pour empêcher un poste d'être surpris par des gens à cheval<sup>1</sup>. Lorsqu'une armée venait mettre le siège devant une forteresse, il ne se passait guère de jour sans qu'il se fit quelque escarmouche aux barrières ; et les assiégeants attachaient une grande importance à leur prise, car une fois les défenses extérieures en leur pouvoir, ils s'y retranchaient et gênaient beaucoup les sorties des assiégés. Ces barrières, souvent très-avancées et vastes, étaient de véritables barbacanes, qui permettaient à un corps nombreux de troupes de se réunir pour se jeter sur les ouvrages et les engins des assaillants ; une fois prises, les assiégés ne pouvaient sortir en masses compactes par les portes étroites des défenses construites en

<sup>1</sup> Les barrières à contre-poids sont encore en usage dans le Tyrol autrichien.

maçonnerie ; forcés de passer à la file par ces issues, ils étaient facilement refoulés à l'intérieur. Dans toutes les relations des sièges des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, il est sans cesse question de combats aux barrières extérieures des places fortes ; elles sont prises et reprises avec acharnement et souvent en perdant beaucoup de monde, ce qui prouve l'importance de ces défenses avancées. Pour éviter que les assaillants n'y missent le feu, on les couvrait extérieurement, comme les bretèches et les beffrois, de peaux fraîches, et même de boue ou de fumier.

On défendait les faubourgs des villes avec de simples barrières, et souvent même les rues de ces faubourgs, en avant des portes. L'attaque devenait alors très-dangereuse, car on garnissait les logis à l'entour de combattants, et les assaillants se trouvaient arrêtés de face et pris de flanc et en revers. Froissart rend compte d'une attaque de ces sortes de barrières, et son récit est trop curieux pour que nous ne donnions pas ce passage tout au long. Le roi d'Angleterre est campé entre Saint-Quentin et Péronne (1339).

« ....Or avint ainsi que messire Henri de Flandre, en sa nouvelle chevalerie, et pour son corps avancer et accroître son honneur, se mit un jour en la compagnie et cueillette de plusieurs chevaliers, desquels messire Jean de Hainaut étoit chef, et là étoient le sire de Fauquemont, le sire de Berghes, le sire de Baudresen, le sire de Kuck et plusieurs autres, tant qu'ils étoient bien cinq cents combattans ; et avoient avisé une ville assez près de là, que on appeloit Honnecourt, où la plus grande partie du pays étoit sur la fiance de la forteresse, et y avoient mis tous leurs biens. Et jà y avoient été messire Arnoul de Blakehen et messire Guillaume de Duvort et leurs routes ; mais rien n'y avoient fait : donc, ainsi que par esramie (promptement), tous ces seigneurs s'étoient cueillis en grand désir de là venir, et faire leur pouvoir de la conquérir. Adonc avoit dedans Honnecourt, un abbé de grand sens et de hardie entreprise, et étoit moult hardi et vaillant homme en armes ; et bien y apparut, car il fit au dehors de la porte de Honnecourt faire et charpenter en grand'hâte une barrière, et mettre et asseoir au travers de la rue ; et y pouvoit avoir, entre l'un banc (banchart) et l'autre, environ demi-pied de creux d'ouverture (c'est-à-dire que les pieux étaient écartés l'un de l'autre d'un demi-pied) ; et puis fit armer tous ses gens et chacun aller es guérites, pourvu de pierres, de chaux, et de telle artillerie qu'il appartient pour là déffendre. Et si très tôt que ces seigneurs vinrent à Honnecourt, ordonnés par bataille, et en grosse route et épaisse de gens d'armes durement, il se mit entre les barrières et la porte de ladite ville, en bon convenant, et fit la porte de la ville ouvrir toute arrière, et montra et fit bien chère manière de défense.

« Là vint messire Jean de Hainaut, messire Henri de Flandre, le sire de Fauquemont, le sire de Berghes et les autres, qui se mirent tout à pied et approchèrent ces barrières, qui étoient fortes durement, chacun son glaive en son poing ; et commencèrent à lancer et à jeter grands

« coups à ceux de dedans ; et ceux de Honnecourt à eux défendre vassal-  
 « ment. Là étoit damp abbé, qui point ne s'épargnoit, mais se tenoit tout  
 « devant en très bon convenant, et recueilloit les horions moult vaillam-  
 « ment, et lançoit aucune fois aussi grands horions et grands coups moult  
 « apertement. Là eut fait mainte belle appertise d'armes ; et jetoient  
 « ceux des guérites contreval, pierres et bances, et pots pleins de chaux,  
 « pour plus essonnier les assaillans. Là étoient les chevaliers et les barons  
 « devant les barrières, qui y faisoient merveilles d'armes ; et avint que,  
 « ainsi que messire Henri de Flandre, qui se tenoit tout devant, son glaive  
 « empoigné, et lançoit les horions grands et périlleux, damp abbé, qui  
 « étoit fort et hardi, empoigna le glaive dudit messire Henri, et tout  
 « paumoyant ei en tirant vers lui, il fit tant que parmi les fentes des  
 « barrières il vint jusques au bras dudit messire Henri, qui ne vouloit  
 « mie son glaive laisser aller pour son honneur. Adonc quand l'abbé  
 « tint le bras du chevalier, il le tira si fort à lui qu'il l'encousit dedans les  
 « barrières jusques aux épaules, et le tint là à grand meschef, et l'eut  
 « sans faute saché dedans, si les barrières eussent été ouvertes assez. Si  
 « vous dis que le dit messire Henri ne fut à son aise tandis que l'abbé le  
 « tint, car il étoit fort et dur, et le tiroit sans épargner. D'autre part les  
 « chevaliers tiroient contre lui pour rescourre messire Henri ; et dura  
 « cette lutte et ce tiroi moult longuement, et tant que messire Henri fut  
 « durement grévé. Toutes fois par force il fut rescous ; mais son glaive  
 « demeura par grand' prouesse devers l'abbé, qui le garda depuis moult  
 « d'années, et encore est-il, je crois, en la salle de Honnecourt. Toutes  
 « fois il y étoit quand j'écrivis ce livre ; et me fut montré un jour que je  
 « passai par là, et m'en fut recordée la vérité et la manière de l'assaut  
 « comment il fut fait, et le gardoient encore les moines en parement  
 « (comme trophées) <sup>1.</sup>. »

Les barrières étaient un poste d'honneur; c'était là que l'élite de la garnison se tenait en temps de guerre. « A la porte Saint-Jacques (de Paris) et aux barrières étoient le comte de Saint-Pol, le vicomte de Rohan, messire Raoul de Coucy, le sire de Cauny, le sire de Cresques, messire Oudart de Renty, messire Enguerran d'Eudin. Or avint ce mardi au matin (septembre 1370) qu'ils se délogèrent (les Anglais) et boutèrent le feu ès villages où ils avoient été logés, tant que on les véoit tout clairément de Paris. Un chevalier de leur route avoit voué, le jour devant, qu'il viendroit si avant jusques à Paris qu'il hurteroit aux barrières de sa lance. Il n'en mentit point, mais se partit de son conroi, le glaive au poing, la targe au col, armé de toutes pièces ; et s'en vint éperonnant son coursier, son écuyer derrière lui sur un autre coursier, qui portoit son bassinet. Quant il dut approcher Paris, il prit son bassinet et le mit en sa tête : son écuyer lui laça par derrière. Lors se partit cil brochant des éperons, et s'en vint de plein élai férir jusques aux barrières. Elles

<sup>1</sup> Les *Chroniques de Froissart*, liv. I, p. 78. Édit. Buchon.

« étoient ouvertes; et cuidoient les seigneurs qui là étoient qu'il dût entrer dedans; mais il n'en avoit nulle volonté. Ainçois quand il eut fait et hurté aux barrières, ainsi que voué avoit, il tira sur frein et se mit au retour. Lors dirent les chevaliers de France qui le virent retraire : « Allez-vous-en, allez, vous vous êtes bien acquitté.....<sup>1</sup> »

Il n'est pas besoin de dire qu'autour des camps on établissait des barrières (voy. LICE, CLÔTURE)<sup>2</sup>. Dans les tournois, il y avait aussi le combat à la barrière. Une barrière de cinq pieds environ séparait la lice en deux. Les jouteurs, placés à ses extrémités, à droite et à gauche, lançaient leurs chevaux l'un contre l'autre, la lance en arrêt, et cherchaient à se désarçonner; la barrière, qui les séparait, empêchait les chevaux de se choquer, rendait le combat moins dangereux en ne laissant aux combattants que leurs lances pour se renverser. Ces barrières de tournois étaient couvertes d'étoffes brillantes ou peintes et parfaitement planchéées des deux côtés, pour que les chevaux ou les combattants ne pussent se heurter contre les saillies des poteaux ou traverses.

Quant aux barres proprement dites, c'étaient des pièces de bois qui servaient à clore et renforcer les vantaux des portes que l'on tenait à fermer solidement. Les portes extérieures des tours, des ouvrages isolés

2

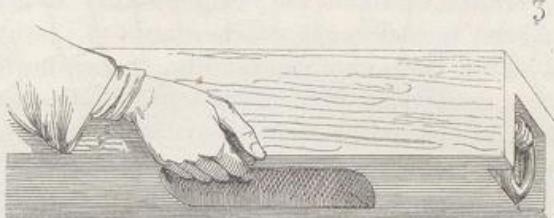


de défense, lorsqu'elles ne se ferment que par un vantail, sont souvent munies de barres de bois qui rentrent dans l'épaisseur de la muraille. En cas de surprise, en poussant le vantail et tirant la barre de bois, on le maintenait solidement clos et on se donnait le temps de verrouiller. Voici (2) une des portes des tours de la cité de Carcassonne fermée par ce moyen si simple. Du côté opposé au logement de la barre est pratiqué, dans l'ébrasement de la porte, une entaille carrée qui reçoit le bout de cette barre, lorsqu'elle est complètement tirée : le vantail se trouvait ainsi fortement barricadé; pour tirer cette barre, un anneau était posé à son extrémité, et pour la faire rentrer dans sa loge, une mortaise profonde, pra-

<sup>1</sup> Les *Chroniques* de Froissart, liv. I, 11<sup>e</sup> partie, p. 618.

<sup>2</sup> En 1386, lors du projet d'expédition en Angleterre, « le connétable de France Olivier de Clisson fit ouvrir et charpenter l'enclosure d'une ville, tout de bon bois et gros, pour asseoir en Angleterre là où il leur plairoit, quand ils y auroient pris terre, pour les seigneurs loger et retraire de nuit, pour eschiver les périls des réveillemens (surprises).... On la pouvoit défaire par charnières ainsi que une couronne et rasseoir membre à membre. Grand foison de charpentiers et d'ouvriers Pavoient compassée et ouvrée....» (Les *Chroniques* de Froissart, liv. III, p. 498.)

tiquée en dessous, permettait à la main de la faire sortir de l'entaille dans laquelle elle s'engageait (3).



PÉGARD

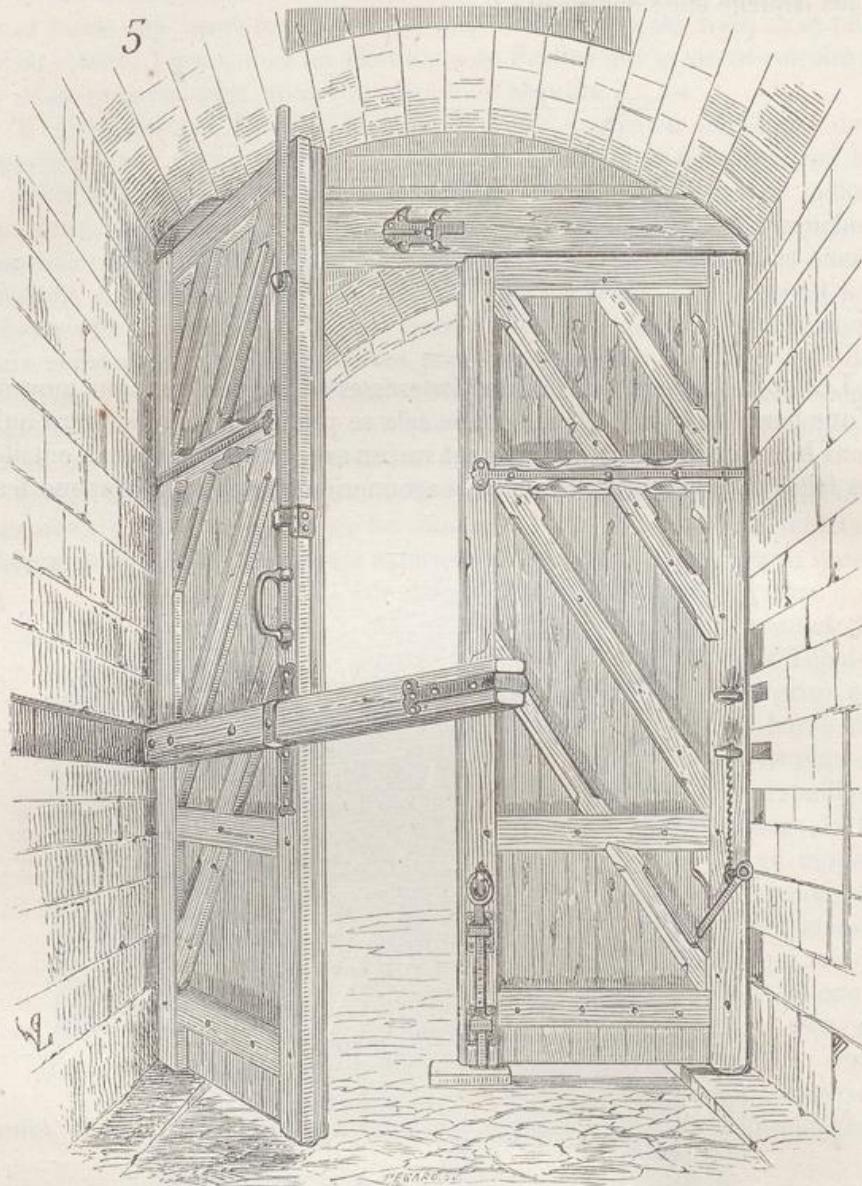
Les portes à deux vantaux des forteresses se barricadaient au moyen d'une barre en bois à fléau, comme cela se pratique encore aujourd'hui dans bien des cas. Ce fléau, pivotant sur un axe, entrait dans deux entailles faites dans les ébrasements en maçonnerie de la porte (4) lorsque les



PÉGARD SC

vantaux étaient poussés. Quelquefois, comme à la porte Narbonnaise de la cité de Carcassonne, la barre des vantaux doubles était fixée horizontalement à l'un des deux vantaux, venait battre sur l'autre, et était maintenue à son extrémité par une forte clavette passant à travers deux gros pitons en fer (5). Les deux vantaux se trouvaient ainsi ne former qu'une clôture

rigide, pendant que l'on prenait le temps de pousser les verroux et de



poser d'autres barres mobiles engagées à leurs extrémités dans des trous carrés pratiqués dans les ébrasements.

**BART**, s. m. Vieux mot employé pour moellon, pavé.

**BAS-CÔTÉ**, s. m. C'est le nom que l'on donne aux nefs latérales des églises (voy. ARCHITECTURE RELIGIEUSE, CATHÉDRALE, ÉGLISE).